

Transports : rentrée 2020

- **Réseau LE BUS**
- **Transport scolaire**
- **Semaine de la mobilité**

DOSSIER DE PRESSE

PRESS

**LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020
À MAUVES**

D'ARDECHE EN HERMITAGE



Personnes présentes

**M. FREDERIC SAUSSET
PRÉSIDENT ARCHE ARGGLO**

**M. XAVIER ANGELI
VICE-PRESIDENT MOBILITÉ**

**M. AURÉLIEN COLLOMB
RESPONSABLE DU SERVICE
TRANSPORT-MOBILITÉ**

Transports : rentrée 2020

ARCHE Agglo est autorité organisatrice des transports. A ce titre, l'Agglo a développé un réseau de transport appelé LE BUS.

L'Agglo exerce également la compétence transport scolaire, transférée par la Région.

Enfin, l'Agglo favorise les mobilités douces, dans le cadre notamment de son schéma des mobilités et participe aux événements qui vont dans ce sens, comme la Semaine de la mobilité.

Réseau LE BUS 2020-2021

Le guide horaires, nouvellement édité, est valable du 31 août 2020 au 10 juillet 2021. Il présente un réseau optimisé. Une nouveauté cette année : la mise en place de « navettes marchés ».

Un réseau optimisé

Afin de répondre aux attentes des usagers, la ligne 2, dans le sens Hôpital-Octroi, passe désormais en centre-ville de Tournon-sur-Rhône, avec des arrêts en gare routière et place Carnot.

Par ailleurs, la ligne 2 est prolongée jusqu'à la zone commerciale de Saint-Jean-de-Muzols permettant de desservir également les équipements sportifs de Tournon nord.

Enfin, la fréquence des passages a été augmentée, en heure de pointe, afin de répondre aux besoins des usagers, notamment les collégiens de Tournon sud.

À noter : la ligne 11, dont l'Agglo a récupéré la gestion cette année, renforce la ligne 2 en direction de Saint-Félicien.

Concernant la ligne 1, un arrêt supplémentaire a été créé «Rue Bouchet» afin de desservir les commerces situés à proximité et le camping municipal de Tain l'Hermitage. Cet arrêt, prévu initialement, n'avait pu être aménagé pour cause de travaux sur le secteur.

Des navettes marchés

La nouveauté cette année est la mise en place de « navettes marchés », uniquement le samedi matin. Cette ligne dessert Servas-sur-Rhône, Erôme, Gervans, Crozes-Hermitage, Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône.

Objectif : permettre de fluidifier la circulation les jours de marchés (à Tain et Tournon), tout en répondant à un besoin de transport de la part des usagers des marchés.

Une tarification maintenue

Le ticket unitaire reste à 80 cts d'euros, pour tout trajet sur le territoire, y compris ceux réalisés sur les lignes régionales.



Mesure sanitaire

Dans le contexte actuel, il est demandé aux usagers du réseau LE BUS (personnes de plus de 11 ans) de porter un masque. À se procurer avant de monter à bord.

Transport scolaire

Pour la deuxième année, ARCHE Agglo assure le transport des élèves vers leur établissement scolaire : écoles primaires, collèges et lycées. Nouveauté : dix bus roulent au colza.

Des milliers d'élèves transportés

L'Agglo assure le transport de quelque 3 000 élèves qui habitent et sont scolarisés sur le territoire et gère près de 170 circuits (trajets domiciles/établissements).

Un règlement unique s'applique sur tout le territoire. Le transport scolaire est gratuit pour les élèves de moins de 16 ans qui respectent le plan des transports scolaire. Les élèves ne respectant pas ces critères seront pris en charge dans la limite des places disponibles et selon une tarification spécifique, identique à l'an dernier.

Inscriptions en cours

Afin de disposer d'une carte de transport, il est nécessaire de s'inscrire auprès de ARCHE Agglo, par le biais d'un formulaire disponible sur le site web de l'Agglo (www.archeagglo.fr). Une inscription papier est également possible, de même que directement dans les locaux ARCHE Agglo, situés à Mauves.

La distribution des cartes de transport sera ensuite effectuée, courant septembre, par les établissements scolaires auprès des élèves concernés.

Une permanence téléphonique permet également d'échanger avec le service transport au 04 75 45 45 91 lequel est aussi joignable par mail : transport-scolaire@archeagglo.fr

Des cars au colza

La nouveauté cette année réside dans l'usage du carburant B100, autrement dit de l'huile de colza, pour la circulation de 10 véhicules dès à présent et de quatre véhicules supplémentaires dans quelques semaines. Cette huile de colza est produite et transformée en France.

L'Agglo, dans le cadre du renouvellement des marchés publics de transports, a en effet mis en place un système de notation valorisant les énergies alternatives aux énergies fossiles.

Pour rappel, sur les lignes scolaires gérées par ARCHE Agglo, deux cars roulent au GNV (gaz naturel pour véhicule).

Mesure sanitaire

Dans le contexte actuel, il est demandé aux élèves de plus de 11 ans de porter un masque. À se procurer avant de monter à bord.

Semaine de la mobilité

La semaine de la mobilité se tiendra du 16 au 22 septembre 2020, un événement national auquel ARCHE Agglo participe activement.



Programme 2020

ARCHE Agglo propose plusieurs actions et rendez-vous pour célébrer cette Semaine de la mobilité, à savoir :

- gratuité du réseau LE BUS du 16 au 22 septembre.
- circulation, sur le réseau LE BUS, d'un véhicule électrique, du 16 au 22 septembre
- valorisation du covoiturage en relayant via le site web de l'Agglo, les aires officielles du territoire
- samedi 19 septembre : tenue d'un stand d'informations, d'essais de vélos à assistance électrique sur le marché de Tain l'Hermitage

Challenge dans les entreprises

Cette semaine de la mobilité se ponctuera , le jeudi 22 septembre, par la tenue du challenge mobilité, initié par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les salariés des entreprises sont invités à se rendre sur leurs lieux de travail par un moyen autre que le véhicule individuel : vélo, covoiturage, marche à pied...

Comme chaque année, les agents de ARCHE Agglo participent à ce challenge. Un classement et une remise de récompenses seront organisés le jeudi 22 septembre à 15h30 sur le site de Mercuriol-Veaunes.

CONTACT PRESSE
Hélène serret
h.serret@arceagglo.fr
06 50 30 73 37

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

